

Saint-Mandé, le 25 mai 2020

## Ne dépassez pas les bornes, signalez-les !

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) lance simultanément, de juin à septembre, une campagne de recensement collaboratif des bornes cadastrales dans les départements de l'Ain (01) et du Morbihan (56). Repères géographiques précieux et patrimoine en péril, ces bornes constituent des points de calage indispensables pour améliorer la précision géographique du cadastre. Propriétaires, agriculteurs, maires, acteurs des territoires, signalez facilement les bornes grâce à l'application gratuite ALEA, et contribuez ainsi à l'amélioration du géo-référencement cadastral ainsi qu'à la sauvegarde d'un précieux patrimoine.

Les bornes cadastrales matérialisent les limites de propriété. Elles constituent des repères indispensables pour améliorer l'exactitude du géo-référencement du plan cadastral. Grâce à la détermination de la position géographique de ces bornes, les limites des parcelles pourront être remises en cohérence avec les images aériennes du territoire prises par l'IGN. Cette étape de recensement incontournable précède le passage des géomètres qui en détermineront les positions GPS précises.

À l'origine en pierre on trouve désormais des bornes en résine de béton, en métal ou en plastique. En milieu rural il est fréquent qu'elles soient malencontreusement déplacées, enfouies ou cassées, victimes de travaux agricoles ou d'entretien de la voirie. L'identification de leur position requiert ainsi une connaissance fine du terrain. Raison pour laquelle l'IGN lance sa campagne de recensement collaboratif en sollicitant la participation des propriétaires, agriculteurs, maires, membres d'associations,..., en mettant à leur disposition l'outil **ALEA**, une application gratuite et simple d'utilisation qui permet de localiser ces bornes en les photographiant.



Plus d'informations sur : <http://www.ign.fr/institut/actus/ensemble-localisons-bornes-cadastrales>

### CONTACTS PRESSE

Sophie Couturier - Tél : 01 43 98 83 05 - 06 85 31 34 90 - [sophie.couturier@ign.fr](mailto:sophie.couturier@ign.fr)

Corinne Waechter - Tél : 01 43 98 83 12 - 07 63 85 61 29 - [corinne.waechter@ign.fr](mailto:corinne.waechter@ign.fr)

[ign.fr](http://ign.fr) / [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr) / [@IGNpresse](https://twitter.com/IGNpresse) / [facebook IGNFrance](https://facebook.com/IGNFrance) / [@ign\\_France](https://twitter.com/ign_France)



### À propos de l'IGN

L'IGN est l'opérateur de l'Etat en matière d'information géographique et forestière de référence, certifiée neutre et interopérable. L'Institut développe en permanence de nouveaux référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croissants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées. Acteur public du numérique pour la description multi-thèmes du territoire, l'Institut intervient en appui à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, d'aménagement du territoire, de développement durable, de défense et de sécurité. Grâce aux laboratoires de recherche dans lesquels s'investit l'Institut, l'UMR LaSTIG (Laboratoire en sciences et technologies de l'information géographique), l'UMR IPGP (l'Institut de Physique du Globe de Paris) et le Lif (Laboratoire d'inventaire forestier), l'IGN entretient un potentiel d'innovation de haut niveau dans les domaines de la géodésie, de la topographie vectorielle, de l'optique et de l'électronique, du traitement des images et de l'inventaire forestier. L'ENSG-Géomatique, l'École nationale des sciences géographiques de l'IGN, forme les futurs ingénieurs de l'information géographique. L'ENSG a rejoint l'Université Gustave Eiffel officiellement lancée en janvier 2020.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle de la ministre de la transition écologique et solidaire et du ministre de l'agriculture et de l'alimentation.